

# Vivre!

FÉVRIER 2021



La Roche Blanche  
Gergovie



ÉDITO

Nous débutons 2021... Et c'est sans regret que nous laissons 2020.

En effet, notre histoire restera marquée par l'une des pires pandémies mondiales, qui nous rappelle la fragilité de notre civilisation.

Notre commune a également vécu un autre fait marquant, le 15 février 2020, avec l'effondrement d'une partie de la falaise. Les précautions d'évacuation mises en place par la municipalité en exercice ont permis d'éviter le pire. Une expertise plus approfondie a conclu que le danger n'était pas encore écarté, et que certaines parties de la falaise restaient très fragiles et dangereuses. Ce diagnostic nécessite une tranche supplémentaire de travaux pour 2021, dont le montant a été estimé à près de 1 200 000 €.

Il est évident que cette situation impacte fortement les engagements pris par notre équipe lors de la campagne électorale. Malgré ces difficultés, nous nous attachons à respecter et à mettre en œuvre les différentes propositions présentées dans notre programme. Certaines actions seront nécessairement différées pour nous permettre d'assurer le rétablissement d'une situation financière saine et durable.

- **Démocratie participative** : Ce début d'année a vu la mise en place de vos référents de quartier. Ces élus ont déjà relayé de multiples remarques et demandes, auxquelles nous nous efforçons de répondre rapidement. Je profite de l'occasion pour vous rappeler que leur mission est précisée dans le document d'information qui vous a été distribué.

Lorsque la situation actuelle nous le permettra, et dans le cadre de réunions publiques, nous vous informerons et vous expliquerons les projets comme la vidéo protection que nous souhaitons mettre en place sur la commune, mais aussi l'éclairage public de nuit (extinction ou abaissement) et pour lequel nous allons faire appel à l'expertise du SIEG.

- **Affaires courantes** : Nous souhaitons la bienvenue à Cyril Bost, nouveau directeur général des services de la commune, et que nous aurons l'occasion de vous présenter lors d'un prochain numéro de « Vivre ! @ La Roche Blanche Gergovie ».

La commune s'est également engagée dans 2 groupements d'achats concernant l'attribution du marché du gaz, mais aussi de celui de l'électricité. Ce nouvel appel d'offres va nous permettre de réaliser des économies substantielles sur ces postes de dépenses.

Dès cette année, tous les jeux d'enfants feront l'objet d'un contrôle annuel de sécurité. Un jeu du parc Léon Petit a été condamné pour des raisons de sécurité, il sera remplacé dès que possible lorsque le budget 2021 sera voté.

**3 540, c'est le nombre d'habitants de notre commune au 1<sup>er</sup> janvier 2021.** Ce chiffre, que vient de nous confirmer l'INSEE, montre le dynamisme de la commune mais aussi son attractivité.

La traditionnelle cérémonie des vœux n'a pas pu avoir lieu à mon plus grand regret. Ce moment privilégié constitue un contact entre la municipalité et les forces vives de la collectivité qu'elles soient associatives, économiques ou administratives... Il permet à la fois d'évoquer le bilan et les actions de l'année passée, et de présenter les projets en cours.

C'est avec optimisme, et malgré le contexte actuel, que je vous renouvelle à chacun et chacune d'entre vous mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. J'espère de tout mon cœur que la crise sanitaire puisse être enrayée le plus rapidement possible pour que nous retrouvions de la sérénité au quotidien.

Prenez soin de vous et de vos proches...

Votre Maire,  
Jean-Pierre Roussel.

## AGENDA

- **13/02 AG** des Anciens Combattants PG-CATM-OPEX à la salle Polyvalente
- **21/02 AG** de la Gaule de l'Auzon à la salle polyvalente

## MAIRIE

### DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour vos démarches administratives (urbanisme, état civil, recensement militaire...), nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des services de la mairie au 04 73 79 40 09.

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en janvier, février et mars 2005 doivent se faire recenser en mairie au cours des 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. Pièces à fournir : carte nationale d'identité (ou passeport) et livret de famille.



### CIVISME - DÉJECTIONS CANINES



Par respect d'hygiène, les déjections canines sont interdites sur les espaces publics. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections canines de son animal en tout lieu du domaine communal. Selon le code pénal, il n'est pas autorisé « de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en

lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, [...] si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation ». En cas de non-respect de la législation, l'infraction est passible d'une **contravention de 68 €**.  
Arrêté municipal permanent n°137/2018.

### ENQUÊTE PUBLIQUE - RAPPEL

Jusqu'au mardi 2 février, avis d'enquête publique relative à une demande de déclaration d'intérêt général et d'autorisation environnementale pour le programme de travaux du contrat territorial des 5 rivières.

Pendant toute la durée de l'enquête, les éléments constitutifs du dossier d'enquête, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire-enquêteur, M. Gérard Dubot, seront mis à la disposition du public (sous réserve du respect des mesures barrières pour faire face à l'épidémie de Covid 19) à la mairie des Martes-de-Veyre, siège de l'enquête publique, du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30. Ces documents seront également consultables sur le site internet des services de l'Etat : [www.puy-de-dome.publications/enquetespubliques.gouv.fr](http://www.puy-de-dome.publications/enquetespubliques.gouv.fr)



Directeur de publication : Jean-Pierre Roussel - Coordination et rédaction : Service communication  
Impression : Imprimerie Decombat - Tirage : 1600 exemplaires

## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



### Les élus référents de quartier

Depuis début janvier, vos élus référents de quartier sont en place. Ils restent à l'écoute de vos remarques et de vos demandes. Si vous n'avez pas reçu le document spécifique de présentation, vous pouvez le retrouver en mairie ou le télécharger sur le site internet : [www.mairie-larocheblanche.fr](http://www.mairie-larocheblanche.fr) dans la nouvelle rubrique « Démocratie participative ».

NB : Michaël Gouyet est référent d'une partie de Gergovie et également des exploitants agricoles (se reporter aux codes couleurs).



### La commission ouverte pour la jeunesse Rejoignez-nous et participez à la vie de notre commune...

Parents, lycéens et collégiens, n'hésitez pas à nous rejoindre pour nous faire part de vos expériences et de vos propositions. Pour cela, il vous suffit d'envoyer un mail à : [ateliercitoyen@orange.fr](mailto:ateliercitoyen@orange.fr) en indiquant vos coordonnées. Guillaume Maillet, adjoint à la jeunesse et à la démocratie participative, vous contactera pour vous présenter le projet et répondre à vos interrogations.



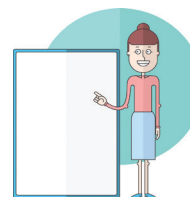
## NUMÉRIQUE

### « Label école numérique 2020 »

La municipalité mène une politique d'accès au numérique. Notre candidature à l'appel à projets "Label école numérique 2020, écoles numériques innovantes et ruralité" vient d'être retenue par la commission nationale. Cet appel à projets est destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires des communes rurales grâce à la mobilisation des équipes pédagogiques et éducatives.

Nous avons construit, avec nos enseignantes de l'école J. Ferry, un projet afin d'équiper les salles de classes de matériels pédagogiques numériques.

Nous bénéficierons ainsi de 50% de subvention de l'état (dans le cadre du programme d'investissements d'avenir) pour l'achat de 2 vidéoprojecteurs interactifs, de tableaux blancs, d'ordinateurs, d'imprimantes et pour le déploiement d'un réseau WIFI dans notre école élémentaire.



Une convention sera signée avec la Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Puy-de-Dôme qui s'engage à former l'ensemble des équipes enseignantes aux usages des équipements numériques au fur et à mesure de leur déploiement et à les accompagner dans la conduite du changement.

## ENFANCE - JEUNESSE - SCOLARITÉ

### Portrait d'Hélène Rongier, nouvelle éducatrice sportive à l'école Jules Ferry

Dans le cadre du développement du sport à l'école initié par la municipalité, l'objectif, par le recrutement d'Hélène, est de guider les jeunes sur des activités variées afin de leur donner le goût du sport et leur permettre de s'orienter ensuite vers leur discipline de prédilection. C'est le trait d'union entre le sport scolaire et les clubs de la commune, permettant ainsi au fil des années le renouvellement des licenciés.

Son nom vous dit sûrement quelque chose, mais peut-être avez-vous eu l'occasion de rencontrer sa maman, Marie-Lou, bénévole à la bibliothèque depuis plus d'une quinzaine d'années. Originaire de La Roche Blanche, Hélène Rongier a bien connu les bancs de l'école Jules Ferry. Elle se souvient encore de l'époque où l'instituteur était aussi le professeur de sport. Aujourd'hui, âgée de 35 ans, elle est maman d'une petite Sarah, 3 ans.

#### « Le sport, elle adore ! »

Son sport de prédilection, le basket... Depuis son plus jeune âge, elle a été licenciée, mais aussi entraîneur. Revenant à ses sources, elle a entamé sa 6<sup>ème</sup> saison au club de La Roche Blanche, rejoignant les séniors féminines.

Le sport, elle en a fait son orientation, construisant pas à pas son projet professionnel.

En 2008, elle obtient son master en Staps (sciences et techniques des activités physiques et sportives) à Clermont-Ferrand. Ce sésame lui permet d'enseigner différentes pratiques sportives au cours de ces dernières années. Titulaire d'un Bafa (2002) et d'un Bafd (2009), elle passe le concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives (Etap) en 2012.

Son vœu, retrouver sa commune, celle où elle a grandi, mais aussi celle où elle a déjà exercé en tant qu'animatrice et intervenante sport pendant près de 5 ans dans le cadre des temps d'activité périscolaire (ancien TAP), mais aussi de l'accueil de loisirs avec le multi-sports, de 2014 à 2019.

#### « Pour elle, le sport fait partie de l'école de la vie... »

Aujourd'hui, après une expérience de 16 mois à Ceyrat dans le cadre d'un remplacement, elle entend initier les plus jeunes (de la petite section au CM2) à la pratique d'activités physiques diversifiées, notamment en partenariat avec des associations sportives de la commune.

« L'activité physique ou sportive régulière contribue au bien-être et à la santé. L'idée est que les élèves aient un échantillon relativement large des activités qui se pratiquent dans notre société et plus précisément sur notre commune. Sur une année scolaire, avec 9 sports différents, ils pourront ainsi découvrir certaines disciplines. Les activités vont varier également selon le moment de la scolarité. En maternelle, on insistera sur les manières de se déplacer, sur les jeux puis, plus l'élève grandit, plus les notions de pratique sportive et de performance sont introduites. », explique Hélène. En complément, elle interviendra également au niveau périscolaire dans le cadre de la surveillance à la cantine et de l'animation de la garderie.

#### Pour apprendre, et pour « vivre ensemble »

« Le sport est un grand vecteur du « vivre ensemble » », assure Hélène. « On travaille les compétences sociales et morales : arriver à coopérer, respecter les règles, se respecter soi-même, son corps, les autres... Apprendre la tolérance, le partage, à jouer ensemble, en mixité, entre forts et faibles. », ajoute-t-elle. « On sait que ce n'est pas spontané et que ça s'apprend ».





## Vie associative

### Anciens Combattants PG-CATM-OPEX



L'association des ACPG-CATM-OPEX tiendra son **assemblée générale** le samedi 13 février à 10h - salle polyvalente - Espace J. Prévert, sous réserve de la situation sanitaire satisfaisante. Une convocation individuelle de confirmation sera adressée aux adhérents.  
Contact : 04 73 79 48 58.

### Gaule de l'Auzon

L'**assemblée générale** aura lieu le 21 février à 9h - salle polyvalente - Espace J. Prévert. Le bureau de la Gaule de l'Auzon souhaite une bonne année 2021 à toutes et à tous.

### Club Restons Jeunes

En raison de la situation actuelle, et en concertation avec la municipalité, l'assemblée générale du club n'aura pas lieu cette année. Dans l'attente du printemps, prenez soin de vous et au plaisir de tous vous revoir rapidement.

### Association du Site de Gergovie

Le bulletin 2020 de l'association du site de Gergovie est paru début janvier.

**Numéro des 30 ans** de notre association, on y trouve les articles habituels d'histoire, archéologie, sciences de la nature mais aussi un dossier spécial sur la falaise de La Roche Blanche et la table thématique de tous les articles parus depuis le 1<sup>er</sup> numéro.

En vente au prix de 10 € - Tél.: 04 73 79 44 45.

**NB :** L'assemblée générale initialement prévue le 15 janvier est reportée à une date ultérieure.



Suite aux mesures gouvernementales du 14 janvier, le Foyer a été contraint de suspendre les activités des adhérents mineurs qui avaient été réouvertes début janvier. Cette mesure s'applique aux sections sportives et aux sections culturelles que nous ne pouvons maintenir en raison du couvre-feu avancé à 18h et de la limitation du nombre de personnes dans les locaux à 7, animateur compris. Mi-janvier, ce sont donc de nouveau toutes les activités et les manifestations du Foyer qui sont suspendues, dans

l'attente de consignes plus favorables. *N'hésitez pas à consulter notre site [www.fcs-lrbg.fr](http://www.fcs-lrbg.fr) régulièrement pour vous tenir informés de l'évolution de la situation.*

## Intercommunalité



DEVENEZ  
ANIMATEURS  
ANIMATRICES



### BAFA Citoyen

Le BAFA Citoyen, c'est la possibilité donnée aux jeunes habitants sur Mond'Arverne Communauté de se former au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur ou d'Animatrice, en développant une conscience citoyenne en échange de jours de bénévolat.

Ce nouveau dispositif créé par Mond'Arverne au sein du service enfance-jeunesse permet à la fois un financement total du diplôme, mais aussi de constituer un vivier d'animateurs sur le territoire.

En contrepartie, le futur stagiaire effectuera bénévolement son stage de 14 jours sur l'une des structures ACM de Mond'Arverne.

### Qui peut candidater ?

- Être âgé d'au moins 17 ans au premier jour de la formation jusqu'à 25 ans
- Habiter sur Mond'Arverne Communauté (sur justificatif de domicile)

### Où récupérer le dossier de candidature ?

- Au Guichet Unique
- Dans les différents secteurs du pôle « Adolescents » (et leurs antennes)
- Sur le site Internet de Mond'Arverne (rubrique *Vivre ou grandir*)
- Sur les différents ACM 3-11 ans
- A la mission locale
- Au pôle services à la population

### Où déposer le dossier de candidature ?

- Le dossier de candidature devra être remis avant le 27 février soit :
  - par mail à : [guichetunique@mond-arverne.fr](mailto:guichetunique@mond-arverne.fr) à l'attention de Maëlle Cahuzac
  - par voie postale : Pôle Services à la population - Dispositif « BAFA Citoyen » - A l'attention de Mathieu Dinis 16 bd de Beussat 63270 Vic-Le-Comte
- en main propre aux différentes antennes du pôle « Adolescents »



Renseignements : Mathieu Dinis

Mail : [Cap-ados@mond-arverne.fr](mailto:Cap-ados@mond-arverne.fr) - Tél. : 06 32 02 23 60  
[www.mond-arverne.fr](http://www.mond-arverne.fr)

## Département

### Assistant(e) familial(e) : des postes à pourvoir

Le Conseil départemental recrute !

Renseignez-vous vite sur ce métier passionnant au service des enfants.

### Pourquoi pas vous ?

La famille d'accueil permet d'offrir à des enfants un environnement propice à leur développement personnel.

En tant qu'assistant familial, votre métier s'articule autour de 4 missions :

- accueillir un (ou plusieurs) enfant(s) dont la situation ne lui permet plus de vivre avec sa famille.
- favoriser l'intégration de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune majeur dans la famille d'accueil en fonction de son âge et de ses besoins, de veiller à ce qu'il y trouve sa place.
- offrir à l'enfant un environnement équilibré garantissant son bien-être, sa sécurité, l'affection et des conditions matérielles favorables à son épanouissement.
- aider l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur à grandir, à trouver ou retrouver un équilibre et à aller vers l'autonomie.

Cette profession bénéficie de nombreux atouts : formations diplômantes financées par l'employeur, rémunération brute mensuelle variant de 1 171 € pour 1 enfant à 2 537 € pour 3 enfants, avantages fiscaux, coûts d'entretien quotidiens pris en charge, activité exercée à domicile.

### Démarche :

L'accueil d'enfant est un métier qui se fait à domicile, dans votre famille, tout en étant accompagné par des professionnels.

Offrant des conditions d'accueil privilégiées pour les enfants, l'assistant familial se situe au cœur du dispositif de protection de l'enfance, c'est pourquoi le Département investit sur le développement de ce métier à fort potentiel.

Si vous souhaitez devenir l'un des assistants familiaux du Département, suivez la démarche de recrutement en 4 étapes :

- s'inscrire aux réunions d'information
- demander l'agrément
- rejoindre le Conseil départemental
- suivre la formation obligatoire

Si ce métier vous intéresse, rendez-vous sur :

[www.puy-de-dome.fr](http://www.puy-de-dome.fr)



PUY-DE-DÔME  
LE DÉPARTEMENT

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme recrute et forme des Assistants Familiaux



ACCUEILLIR DES ENFANTS  
AU SEIN DE VOTRE FAMILLE

Ils ont besoin de vous !

Attendez plus et renseignez-vous sur ce métier passionnant.

PUY-DE-DÔME ASSISTANT FAMILIAL



## Zoom sur ...



### L'École Jules Ferry se mobilise...

Suite aux événements de fin octobre, toutes les classes de l'école Jules Ferry ont travaillé sur le thème du « **Vivre Ensemble** » au mois de novembre. Les élèves ont pu, à travers divers projets, découvrir, comprendre ou revoir les valeurs de la République.

Afin de dépasser le cadre théorique et de vivre pleinement ces valeurs, en particulier la fraternité, 7 classes ont proposé à leurs élèves d'organiser un calendrier de l'Avent inversé au profit du mouvement citoyen #PourEux. L'idée était que chaque élève amènerait un cadeau qui serait ensuite remis à une personne vivant dans la rue. Immédiatement, les élèves ont fait preuve de beaucoup d'enthousiasme au-delà de ce que nous avons imaginé et toutes les familles ont de suite approuvé ce projet.

Les élèves se sont tellement investis que dès la première semaine, il a fallu revoir la taille des cartons prévus initialement pour récolter les cadeaux.

Le vendredi 18 décembre, Jimmy Balouzat, fondateur du mouvement #PourEux Clermont, et 2 bénévoles, Alexandra et Gaëlle, sont venus à l'école afin que nous leur remettions notre collecte. Un temps d'échange riche et fort intéressant a eu lieu avec tous les élèves.

Ce sont en tout 80 paquets individuels qui ont pu, grâce à l'investissement des familles, être distribués aux personnes sans-abri le samedi après-midi dans les rues de Clermont-Fd, avec l'aide de Mme Freitas, enseignante mais aussi bénévole.

Ces paquets ont sincèrement touché le cœur des personnes les ayant reçus. Face à la réussite de ce projet, à l'enthousiasme des élèves et au support des familles, sans qui rien de cela n'aurait été possible, l'équipe enseignante envisage déjà de reconduire l'opération l'année prochaine.



## Infos pratiques



### Direction départementale Nouveaux services

La Direction départementale des Finances publiques du Puy-de-Dôme évolue pour offrir de nouveaux services :

- pour payer vos impôts, amendes ou factures locales par carte bancaire ou en espèces (dans la limite de 300 €) dans le réseau des buralistes agréés. Retrouvez la liste des bureaux de tabac actuellement partenaires dans le département sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

- pour être accueillis au sein des permanences France Services, Maisons de Services aux Publics...

Pour identifier ces points d'accueil et prendre rendez-vous, allez sur la rubrique « Contact » en bas de la page d'accueil de [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Vous devez d'abord rechercher les coordonnées d'un service. Sélectionnez « votre dossier fiscal (domicile en France » et laissez-vous guider.

- pour vous renseigner sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), et effectuer un panel d'actions depuis votre espace numérique (déclarer, ajuster votre taux de prélèvement à la source, signaler un changement de situation...).

- pour faire appel au numéro national non surtaxé : 0809 401 401, du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h.

### ADIL 63

Pour toutes questions en matière d'habitat, demandez des conseils d'expert avant d'agir !



Bien s'informer pour mieux se loger

L'ADIL Espace Info Énergie est un service gratuit qui dispense des conseils neutres, objectifs et personnalisés. Des permanences ont lieu tout au long de l'année sur le territoire de Mond'Arverne communauté. **Inscription auprès de l'ADIL 63 au 04 73 42 30 75.**

### SBA Collecte

**BACS VERTS**  
Jeudis 4, 11, 18  
et 25 février.

**BACS JAUNES**  
Lundis 8 et  
22 février.

### SBA - Collecte gratuite de l'amiante lié

L'amiante lié est un déchet dangereux, qui doit être collecté et éliminé de façon très encadrée. Le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) et le Valtom proposent pour les particuliers de déposer leur amiante gratuitement.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il est nécessaire de contacter le SBA par téléphone au 04 73 64 74 44.

## Mairie

### Horaires d'ouverture

Lundi, Mercredi, Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30,

Mardi de 8 h à 12 h et Vendredi de 13 h à 16 h 30,

Fermé au public le Mardi après-midi et le Vendredi matin

Tél. : 04 73 79 40 09 - Mail : [mairie-larocheblanchegergouvie@orange.fr](mailto:mairie-larocheblanchegergouvie@orange.fr) - [www.mairie-larocheblanche.fr](http://www.mairie-larocheblanche.fr)